

Procès-verbal
Assemblée générale de l'asbl BAB'L
Dimanche 23 avril 2023, 14h00

Salle Jangada , Avenue de l'idéal 27, 1200 Woluwe Saint Lambert.

Annexes:

1. Présentation (dias)
2. Bilan financier 2022
3. Notes des questions des membres

Procès-verbal:

1. Accueil - bienvenue - présentation - ordre du jour.

Présentation des membres du groupe porteur par Pascaline Aimé. (Tous présents sauf Michel Leroy et Alexandre de Haan).

Présentation des candidats pour le CA : Sandra Gurdain et Arnaud De Voghel.

Pascaline parcourt l'ordre du jour tel que prévu dans la convocation.

Des volontaires sont demandés: une personne est ainsi désignée pour prendre note des questions et deux personnes pour vérifier les votes (scrutateurs).

NB: de nombreuses questions de clarifications ont été posées lors de l'assemblée générale, celles-ci sont présentes en annexe.

2. Rétrospective 22 - plan d'action 23 - perspectives 24.

Pascaline prend la parole et présente ce point (dont le contenu se retrouve pour l'essentiel en Annexe 1, slides n° 4 à 12). Elle commence par une rétrospective de l'année 2022 : l'évolution du nombre de membres, le panier moyen mensuel, etc.

Le plan d'action 2023 avec les objectifs stratégiques prioritaires : la croissance des membres, le panier moyen et la fréquence achat.

Les perspectives 2024 : les pistes de développement sur l'axe social et économique.

3. Retour sur la formation BLOSSOM Coopcity.

Lucile explique la formation que Pascaline et elle ont suivie. Elles ont précisé la finalité et l'impact social ainsi que le modèle économique de Bab'l. Ces informations sont détaillées aux slides 13 à 16 en annexe.

4. Présentation de la charte produits.

Milèna présente la charte produits. Elle explique que celle-ci n'est plus à jour et doit être changée, pour cela elle devra être révisée et validée.

Elle explique ce qu'est la charte produits : c'est un document qui reprend les critères de sélection des produits qui sont en vente dans le magasin. Le but est que le choix des produits soit totalement transparent, que les critères importants pour les membres soient les critères de base des choix chez les fournisseurs/producteurs.

Le but étant de définir une liste de critères qui correspond aux membres.

Cette charte sera co-créée par une petite équipe de membres.

Les membres sont invités à donner leur avis pour la créer.

Milèna présente les fournisseurs actuels de Bab'l ainsi que les critères de sélection actuels.

5. Retour sur le sondage horaire.

Lucile présente les résultats du sondage horaire qui avait été envoyé par mail.

Il a été décidé d'engager un étudiant les samedis.

Jour	Personnes voulant faire des courses	Personnes pouvant faire un shift
Samedi 17h-19h	47	5
Dimanche jusque 14h	36	12

6. Présentation du questionnaire membres.

Arnaud présente ce point suite à la formation Blossom.

Il explique l'objectif de la création d'un questionnaire pour les membres. Le but étant de mieux connaître les membres : leur profil, habitudes, volonté par rapport à Bab'l, etc.

Ce questionnaire sera envoyé par format électronique.

7. Avancement du projet coopérative.

Didier Lemaire présente l'avancement du passage en coopérative et les différents points à valider pour qu'il ait lieu.

Suite aux recherches par les membres, il manque actuellement des informations pour ce passage en coopérative. Notamment sur les points des prêts, parts coopérateurs et la loi volontariat.

Il a été demandé de contacter Pascaline si des membres peuvent aider en tant que juriste.

Ce point est laissé de côté pour le moment car il faut de l'aide et des informations supplémentaires pour la valider.

8. Approbation du PV de l'Ag 2022 et des comptes annuels 2022 (vote).

Approbation du PV de l'ag 2022 :

Les facilitateurs rappellent que le PV a été envoyé aux membres par mail précédemment. Aucune question n'a été reçue par écrit par Bab'l concernant le PV.

Ils demandent si les membres ont des questions en ce jour.
Ensuite, ils proposent d'approuver le PV de l'AG de 2022.

La proposition est approuvée au vote à main levée.

Approbation des comptes annuels 2022 :

Les comptes sont publiés sur le site web de Bab'l [ici](#) et en Annexe 2. Les facilitateurs rappellent qu'une séance de questions-réponses relative aux comptes annuels a été organisée. Il a été suggéré d'envoyer à l'avance les questions relatives aux comptes annuels en vue de mieux pouvoir préparer les réponses. Aucune question n'a été reçue par écrit par Bab'l concernant les comptes annuels 2022. Lors de la séance question-réponse, aucune question de clarification n'a été posée par des membres.

Viviane Vandemeulebroucke présente les comptes et résultats annuels 2022 (voir slides 28 et 29 de l'annexe 1).

Ensuite les facilitateurs proposent d'approuver les comptes annuels 2022.

La proposition est approuvée au vote à main levée.

9. Affectation des pertes de l'année 2022 (vote).

Les facilitateurs proposent de reporter les pertes (38.288,03€) à l'année comptable suivante.

La proposition est approuvée au vote à main levée.

10. Présentation et approbation du budget 2023 (info/vote).

Les facilitateurs introduisent le point budgétaire, en précisant qu'il s'agit d'un budget général, assez sommaire et repassent ensuite la parole à Pascaline, qui présente ce point (voir slide 33 de l'Annexe 1).

Pascaline précise que le budget étudiant n'a pas encore été calculé. L'hypothèse expliquée est que le magasin ouvre plus donc plus de bénéfices donc normalement il n'y a pas de pertes. Si les contraire arrive, le projet étudiant prendrait fin.

Les facilitateurs proposent ensuite d'approuver ce projet de budget général 2023.

La proposition est approuvée au vote à main levée.

11. Décharge du conseil d'administration (CA) et du groupe porteur (vote).

Didier explique ensuite qu'il va être proposé de voter la décharge du Groupe porteur et du Conseil d'administration de Bab'l.

Il résume que si l'AG de Bab'l vote la décharge, ça signifie qu'elle estime que le Conseil d'administration et le groupe porteur ont correctement fait leur travail. Cela veut dire que Bab'l, l'asbl en tant que telle, ne pourra se retourner contre les membres du conseil d'administration / le groupe porteur en ce qui concerne la gestion de l'organisation (sauf bien-sûr notamment en cas de

fraude), que Bab'l décharge les administrateurs et le Groupe porteur de leurs responsabilités pour l'année écoulée. Ils rappellent aussi que chez Bab'l, l'organe légal, obligatoire, le Conseil d'administration (le CA), invite plus de monde à ses réunions, de manière à avoir un CA élargi conformément aux statuts, dénommé le Groupe porteur.

Il propose ensuite d'octroyer la décharge au Groupe Porteur et, ensuite, au Conseil d'administration (CA) de Bab'l.

Les propositions sont approuvées au vote à main levée.

12. Election du conseil d'administration (CA) et du groupe porteur (vote)

Les facilitateurs rappellent que lors de l'AG précédente, un CA et un Groupe porteur ont été élus pour un an.

Ils rappellent que le Groupe porteur est l'organe qui, dans les faits, porte Bab'l et assure la gestion de l'organisation ; qu'il s'agit en réalité d'un CA élargi, prévu par les statuts de Bab'l.

Une fois par an, l'AG élit donc le Groupe porteur et le CA. A côté de ça, dans chaque pôle/comité, au moins une autre personne peut participer aux réunions du groupe porteur. Cela s'appelle le "double lien".

Les candidats au CA et Groupe porteur sont présentés sur les dias 37 et 38. (Annexe 1); pour le Groupe porteur, il s'agit de 10 personnes ; Pour le CA, 5 personnes sont présentées.

Les propositions sont approuvées au vote à main levée.

Le Groupe porteur suivant est élu pour un an (jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire avec élections) :

Aimé	Pascaline
de Haan	Alexandre
Gouthière	Milena
Howet	Lucile
de Voghel	Arnaud
Garin	Sandrine
Lemaire	Didier
Winnen	Bruno
Reding	Charlotte
Gurdain	Sandra

Le Conseil d'administration suivant est élu pour un an (jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire avec élections) :

Charlotte Reding
Didier Lemaire
Arnaud de Voghel
Pascaline Aimé
Sandra Gurdain

13. Varia.

Différents points d'informations sont ensuite présentés, en précisant, le cas échéant, qui contacter pour plus d'informations :

- Déménagement : pas d'actualité pour cette année.
- Fête de l'avenue de Tervuren : dimanche 7 mai : tenir stand fête de tervuren. 11h-19h Village développement durable.
- Recherche juristes : info@babl-market.be
- Etudiants : recherche étudiants avec les mêmes valeurs.
- Point vélo : attention au voisin
- Envie de t'impliquer : info@babl-market.be

Questions-réponses : voir annexe 3.

Annexes:

1. **Présentation (dias)** : Disponible sur le site web de Bab'l [ici](#)
2. **Bilan financier 2022** : Bilan et compte de résultat disponible sur le site web de Bab'l [ici](#)

Comptes annuels 2022:

Comptes annuels 2022



€	Résultats		Plans	Résultats	
	2020	2021	2021	2021	2021
Chiffre d'affaires	166 501	402 473		400 554	
Marge brute d'exploitation	32 119	63 185		67 717	
	19%	16%		17%	
Charge d'exploitation	31 827	126 958		120 586	
<i>Frais généraux</i>	<i>27 961</i>	<i>37 308</i>		<i>37 643</i>	
<i>Prestations experts (Partena, Pascaline,...)</i>		<i>28 050</i>		<i>30 317</i>	
<i>Ressources humaines</i>	<i>3 866</i>	<i>61 600</i>		<i>52 626</i>	
EBITDA	292	(63 773)		(52 869)	
<i>Amortissements</i>	<i>(6 706)</i>	<i>(8 941)</i>		<i>(5 830)</i>	
<i>Charges financières</i>	<i>(676)</i>			<i>(1 772)</i>	
<i>Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés</i>				<i>8</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>				<i>(443)</i>	
Résultat avant impôts	(7 090)	(72 714)		(60 906)	
<i>Subsides</i>	<i>16 704</i>	<i>59 526</i>		<i>61 357</i>	
Résultat avant impôts après subsides	9 614	(13 188)		451	

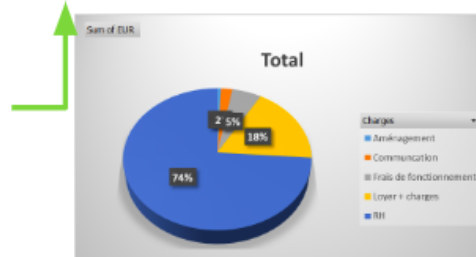
- 186 jours de vente
- 309 coopérateurs à fin décembre, dont +/-70% actif
- 154€/mensuel par coopérateurs actifs
- Marge brute 17%

Comptes annuels 2022



€	Résultats		Plans	Résultats	
	2020	2021	2021	2021	2021
Chiffre d'affaires	166 501	402 473		400 554	
Marge brute d'exploitation	32 119	63 185		67 717	
	19%	16%		17%	
Charge d'exploitation	31 827	126 958		120 586	
<i>Frais généraux</i>	<i>27 961</i>	<i>37 308</i>		<i>37 643</i>	
<i>Prestations experts (Partena, Pascaline,...)</i>		<i>28 050</i>		<i>30 317</i>	
<i>Ressources humaines</i>	<i>3 866</i>	<i>61 600</i>		<i>52 626</i>	
EBITDA	292	(63 773)		(52 869)	
<i>Amortissements</i>	<i>(6 706)</i>	<i>(8 941)</i>		<i>(5 830)</i>	
<i>Charges financières</i>	<i>(676)</i>			<i>(1 772)</i>	
<i>Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés</i>				<i>8</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>				<i>(443)</i>	
Résultat avant impôts	(7 090)	(72 714)		(60 906)	
<i>Subsides</i>	<i>16 704</i>	<i>59 526</i>		<i>61 357</i>	
Résultat avant impôts après subsides	9 614	(13 188)		451	

- loyer et charges
- employés
- indépendant



- subsides révisé

3. Notes des questions des membres

(Les notes arrivent bientôt!)